

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2024 - 31/12/2024

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association Geres

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Geres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 11 juin 2025.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les informations fournies dans la partie règles et méthodes comptables de l'Annexe aux comptes annuels clos au 31 décembre 2024, en ce qui concerne les principes et conventions générales, un changement de méthode de présentation survenu au cours de l'exercice a été signalé concernant la saisie directe des opérations comptables des antennes du Cambodge, du Myanmar et de la Mongolie dans le logiciel comptable de l'association en fonction du plan des comptes utilisé par l'association.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Je rappelle que les fonds dédiés correspondent à la part des subventions et produits assimilés non consommés à la fin de l'exercice dont un engagement d'utilisation est pris avec les tiers qui ont octroyés ces subventions et produits assimilés.

Dans le cas présent l'affectation de ressources en fonds dédiés était la résultante d'une répartition des résultats annuels des régions pour partie en fonds dédiés à des activités spécifiques, dits d'intérêts régionaux et collectifs à réaliser, et pour partie en résultats affectés directement à l'association, cette dernière règle a été supprimée au titre de l'exercice 2022.

Reste l'affectation en fonds dédiés des produits issus de la vente de Crédit Carbone de la région Mali qui a été conservée au titre de l'exercice 2024 et la permanence de l'affectation en produits constatés d'avance des subventions pluriannuelles non consommées au titre de l'exercice 2024.

Dans le cadre de ma mission, je me suis assuré que les éléments financiers présentés étaient conformes aux modalités de mise en œuvre et de financement de cette activité et qu'elles étaient bien conformes aux orientations définies par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du compte rendu financier et des autres documents adressés aux membres du conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

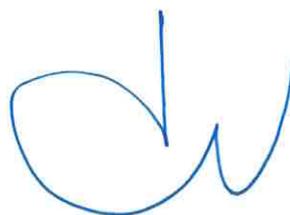
Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à La Ciotat, le 16 juin 2025

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes



Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PASSIF	Exercice N 2024			Exercice N-1 2023			Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Euros	%
FONDS PROPRES								
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres statutaires	1 574 391	-	1 574 391	1 504 609	-	1 504 609	69 782	4,6%
Fonds propres complémentaires								
Fonds propres avec droit de reprise								
Fonds propres statutaires								
Fonds propres complémentaires								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Réserves statutaires ou contractuelles								
Réserves pour projet de l'entité								
Autres								
Report à nouveau								
Excédent (+) ou Déficit (-) de l'Exercice								
Situation Nette (sous total)	46 836	-	46 836,07	69 782	-	69 782	-116 618	-167,1%
Fonds propres consommables	1 527 555	-	1 527 555	1 574 391	-	1 574 391	-46 836	-3,0%
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées								
TOTAL I	1 527 555	-	1 527 555	1 574 391	-	1 574 391	46 836	-2,97%
FONDS REPORTES ET DEDIES								
Fonds reportés liés aux legs & donations								
Fonds dédiés	377 616	-	377 616	390 536	-	390 536	-12 920	-3,3%
TOTAL II	377 616	-	377 616	390 536	-	390 536	12 920	-3,31%
PROVISIONS								
Provisions pour risques	708 075	-	708 075	673 662	-	673 662	34 413	5,1%
Provisions pour charges	59 914	-	59 914	190 978	-	190 978	-131 064	-68,6%
TOTAL III	767 989	-	767 989	864 640	-	864 640	96 651	-11,18%
DETTES								
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)								
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)								
Emprunts et dettes financières divers (3)								
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	292 678	-	292 678	211 275	-	211 275	81 403	38,5%
Dettes des legs ou donations							0	
Dettes fiscales et sociales	342 116	-	342 116	308 037	-	308 037	34 079	11,1%
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
Autres dettes	516 0826	-	516 0826	114 699	-	114 699	5 046 127	4399,5%
Instruments de trésorerie								
Produits constatés d'avance (1)	16 553 051	-	16 553 051	9 920 028	-	9 920 028	6 633 023	66,9%
TOTAL IV	22 348 670	-	22 348 670	10 591 564	-	10 591 564	11 757 107	111,00%
Ecart de conversion passif ()	57	-	57	-	-	-	57	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	25 021 888	-	25 021 888	13 421 130	-	13 421 130	11 600 758	86,44%
(1) Dont à plus d'un an	8 943 970			4 417 291				
Dont à moins d'un an	6 545 434			5 502 737				
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				37 525				
(2) Dont emprunts participatifs				0				

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 2024	Exercice N-1 2023	Ecart N/N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisation	3 140	4 240	-1 100	-25,94%
Vente de biens et services			0	
Vente de biens	81 957	250 727	-168 770	-67,31%
Dont vente de dons en nature			0	
Vente de Prestations de services	169 344	197 702	-28 359	-14,34%
Dont parrainages				
Produits de tiers détenteurs				
Concours Publics et Subvention d'exploitation	6 350 373	5 853 145	497 228	8,50%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	80 815	79 908	907	1,13%
Mécénats				
Legs, donations et assurance-vies				
Contributions financières	114 522	246 192	-131 670	-53,48%
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charge	318 983	394 069	-75 086	-19,05%
Utilisation des fonds dédiés	31 285	75 898	-44 613	-58,78%
Autres produits	18 953	27 540	-8 586	-31,18%
TOTAL I	7 169 372	7 129 422	39 950	0,56%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises			0	
Variation de stock (marchandises)			0	
Autres achats et charges externes	1 631 090	1 616 657	14 432	0,89%
Aides financières (subventions accordées par l'association)	1 935 584	1 347 539	588 045	43,64%
Impôts, taxes et versements assimilés	215 207	127 072	88 135	69,36%
Salaires et traitements	2 244 879	2 394 849	-149 970	-6,26%
Charges sociales	699 352	746 605	-47 253	-6,33%
Autres charges du personnel	141 886	201 476	-59 590	-29,58%
Dotations aux amortissements et dépréciations	20 213	44 133	-23 919	-54,20%
Dotations aux provisions	222 035	193 328	28 707	14,85%
Report en fonds dédiés	18 365	97 558	-79 192	-81,17%
Autres charges	174 731	297 329	-122 598	-41,23%
TOTAL II	7 303 341	7 066 546	236 795	3%
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-133 969	62 876	-196 845	-313%
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières & créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	98 070	56 403	41 667	74%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			0	
Différences positives de change	37 397	4 128	33 269	806%
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL III	135 467	60 531	74 935	124%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 586	53 501	-47 915	-89,56%
Intérêts et charges assimilés	671	809	-138	-17,04%
Différences négatives de change	6 506	1 810	4 696	259,45%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL IV	12 763	56 120	-43 357	-77%
2- RESULTAT FINANCIER (III-IV)	122 704	4 411	118 292	2682%
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-11 265	67 287	-78 552	-117%

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	202	8 118	-7 916	-97,51%
Sur opérations en capital		0	0	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL V	202	8 118	-7 916	-98%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	21 338	3 761	17 577	467,29%
Sur opérations en capital		0	0	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VI	21 338	3 761	17 577	467%
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-21 136	4 356	-25 492	-585%
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôt sur les bénéfices (VIII)	14 435	1 861	12 574	675,64%
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	7 305 041	7 198 071	106 970	1%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 351 877	7 128 289	223 588	3%
5- EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	-46 836	69 782	-116 618	-167%
6- EVALUATION DES CONTRIBUTIONS ET COMPTES SPECIAUX				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	0	0	0	
CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature			0	
Personnel bénévole				
TOTAL X	0	0	0	

Fait à Aubagne, le 11 juin 2025

SOMMAIRE DES ANNEXES

OBJET SOCIAL, NATURE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales
Méthode de comptabilisation et régularisation

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE 1 : Evaluation des Provisions
Etat des provisions
Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement
Fonds dédiés

ANNEXE 2 : Evaluation des immobilisations corporelles
Etat des immobilisations
Etat des amortissements

ANNEXE 3 : Crédits carbone
Comptabilisation et évaluation des stocks
Etat des stocks

ANNEXE 4 : Etat des échéances des créances et des dettes
Charges à payer
Produits à recevoir
Charges constatées d'avance
Produits constatés d'avance

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE 5 : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public
Annexe au CROD

ANNEXE 6 : Tableau de Variation des Fonds Propres

ANNEXE 7 : Charges exceptionnelles
Produits exceptionnels
Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)
Créances résultant du report en arrière des déficits

ANNEXE 8 : Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

ANNEXE 9 : Rémunérations des dirigeants

ANNEXE 10 : Provisions pour charges

ANNEXE 11 : Fonds dédiés

ANNEXE 12 : Subventions publiques et contributions volontaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AUX OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

NA

INTRODUCTION

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014:

- principe d'image fidèle: la comptabilité est un système d'organisation de l'information financière permettant de saisir, classer, enregistrer des données de base chiffrées et présenter des états reflétant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la date de clôture.

- principe de comparabilité et de continuité d'activité : la comptabilité permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution de l'entité dans une perspective de continuité d'activité.

- principe de régularité et de sincérité : la comptabilité est conforme aux règles et procédures en vigueur qui sont appliquées avec sincérité afin de traduire la connaissance que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Dans le cas exceptionnels où l'application d'une règle comptable se révèle impropre à donner une image fidèle, il y est dérogé. La justification et les conséquences de la dérogation sont mentionnées dans l'annexe.

- principe de prudence : la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'association.

- Un changement de méthode de présentation est survenu au cours de l'exercice 2024. Suite à l'installation du logiciel CEGID au Cambodge, au Myanmar et en Mongolie pour l'ensemble des projets qui y sont mis en œuvre, la créance détenue vis à vis de nos antennes "GKH", "GMM" et "GMN" ne sont plus comptabilisées dans des compte "463 Débiteur Divers antenne". Les sommes détenues par ces 3 antennes sont présentées dans les comptes de trésorerie ou dans les comptes de créances clients, partenaires, personnels. Cette installation était prévue et elle fait suite à celles qui ont eu lieu au Mali lors de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et au Tadjikistan lors de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Les impacts de ce changement de présentation sur les comptes 2024 et 2023 sont explicités dans le tableau ci-après. Ces changements n'impactent pas le compte de résultat.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

La décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 6 mars 2023 de stopper les dotations aux Fonds dédiés d'intérêts régionaux et collectif à compter du 31 décembre 2022 constitue un changement de méthode comptable appliquée de manière prospective au titre du présent exercice et des suivants.

Méthode de comptabilisation des frais administratifs

Les projets se voient comptabilisés au 31/12/2024 des frais administratifs, au prorata de leur niveau d'avancement, c'est-à-dire en fonction du degré de réalisation de leur budget en coûts directs.

INTRO : CHANGEMENT DE PRINCIPE COMPTABLE - IMPACT SUR LES COMPTES N-1

EXERCICE N 2024				EXERCICE N-1 2023			
Nouvelle Présentation		Ancienne Présentation		Nouvelle Présentation		Ancienne Présentation	
Bilan Actif				Bilan Actif			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Autres immobilisations financières	
TOTAL I	-	TOTAL I	-	TOTAL I	-	TOTAL I	-
CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	33 424 94 501	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	120 023	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	2 821 273 230	CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances Instruments de trésorerie Disponibilités	184 269
TOTAL II	127 924	TOTAL II	120 023	TOTAL II	276 052	TOTAL II	184 269
TOTAL GENERAL	127 924	TOTAL GENERAL	120 023	TOTAL GENERAL	276 052	TOTAL GENERAL	184 269
Bilan Passif				Bilan Passif			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	7 901	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie		Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	91 783	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie	
TOTAL III	7 901	TOTAL III	-	TOTAL III	91 783	TOTAL III	-
TOTAL GENERAL	7 901	TOTAL GENERAL	-	TOTAL GENERAL	91 783	TOTAL GENERAL	-

INFORMATIONS GENERALES

OBJET SOCIAL

L'Association se propose de contribuer à préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations.

Pour cela elle met en œuvre une ingénierie de développement, une expertise technique spécifique et propose du conseil spécialisé sur les thématiques de l'efficacité énergétique, de la maîtrise de l'énergie, des énergies propres et renouvelables, des services énergétiques, et de la gestion de l'environnement, notamment dans le secteur des déchets.

Ses différents domaines d'application sont en particulier l'habitat domestique, le tertiaire public et privé, les usages domestiques de l'énergie, l'agriculture, les équipements collectifs, les filières énergétiques et certains besoins industriels et artisanaux.

L'Association est également amenée à développer toute autre action qui s'inscrit dans le champ d'intervention décrit ci-dessus.

Cet objet impliquant la mise en œuvre d'actions coordonnées entre les partenaires des divers secteurs qui y sont intéressés et avec les spécialistes de différentes disciplines, l'association joue un rôle d'interlocuteur vis à vis des différents partenaires, tant sur le plan local et régional qu'au niveau national ou à l'étranger. Ses activités sont mises en œuvre en partenariat avec les acteurs locaux et les populations, en basant la collaboration sur la mise en commun des savoir-faire.

L'Association remplit cet objet soit à l'initiative d'instances (gouvernements, collectivités

Le Geres, la solidarité climatique en action agit donc en France et à l'international avec un double mandat : lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. En tant qu'acteur de terrain il met en œuvre des solutions énergétiques innovantes pour une transition énergétique juste dans une dynamique de changement sociétal ambitieuse.

Au Geres, notre action s'inspire du modèle du "Donut" développé par Kate Raworth, professeure à l'université d'Oxford. En œuvrant concrètement et au quotidien pour la transition énergétique et la solidarité climatique, nous ambitionnons de contribuer à ce qu'un maximum de personnes et d'acteurs économiques se situent dans l'espace juste et sûr, sous le plafond écologique et au-dessus du plancher social

NATURE ET PERIMETRE des ACTIVITES ou MISSIONS SOCIALES

Le budget atteint 7,4 M€. Il est en légère augmentation (+2%) par rapport à 2023 (+154 K€); L'Afrique de l'Ouest et la région Europe-Méditerranée reste respectivement la première (38%) et la deuxième (16%) région d'intervention du Geres. Suivent les régions Asie Centrale (15%) et l'Asie du Sud Est (13%). L'unité transversale d'expertise (3%), dont l'activité continue à être tournée vers nos projets dans les pays est stable.

Les emplois effectifs augmentent de 5% entre 2023 et 2024 et s'élèvent à 7.086 K€ (+346 K€)

Les activités en Afrique de l'Ouest (2.694 K€) augmentent de 26%. En 2024, le projet sur le déploiement de Zones d'Activité Electrifiées (ZAE) financé par la coopération suédoise s'est arrêté suite au retrait de celle-ci du Mali. Les financements de l'UE ont pris le relais en fin d'année. Nous avons démarré notre projet en Sierra Léone sur des financements de l'AFD (redéploiements de financements au Mali).

La région Europe-Méditerranée, diminue aussi bien en France (-200 K€, -18%) qu'au Maroc (-141 K€, -46%). Dans ce pays, les nouveaux projets FRESH et FAME n'ont démarré qu'en cours d'année. En France les projets restent majoritairement financés par l'ADEME et la région SUD. En 2024, une partie de ces projets est directement mise en œuvre par l'association IRAZE dont le Geres est cofondateur et partenaire de mise en œuvre des projets portés par cette association.

La région Europe-Méditerranée a vu son activité augmenter : (+104 K€, +8%) à 1.424 K€ : France (-59 K€, -6%) et "Maroc-Tunisie" (+163 K€,

L'Asie centrale (-13%) reste la 3^e région d'activités avec comme en 2023, différents projets financés par l'UE, l'AFD, la Fondation Abbé Pierre et l'Ambassade de France en Mongolie. Pour en Mongolie comme au Tadjikistan, structurer des filières de constructions / rénovations énergétiques dans l'habitat et mettre des solutions énergétiques au service de l'agriculture.

L'Asie du Sud-Est continue à voir son activité se développer (+205 K€, +29%). Toutefois la situation est différente entre d'une part le Cambodge où le projet financé par l'UE et l'AFD visant à augmenter l'efficacité énergétique des usines textiles et à limiter leur consommation en bois s'est achevé au 31/08/2024 sans qu'une phase 2 ne prenne le relais et le Myanmar où un projet d'envergure financé par l'UE et en partenariat avec le GRET a démarré. Ce projet SENTRUM a pour objectif de rendre accessible des solutions énergétiques en milieu isolé. Au Myanmar en 2024 s'est achevée l'action pilote d'amélioration de l'habitat rural en zone froide (financée par la Fondation Abbé Pierre). Un volet de SENTRUM opérationnalise cette thématique.

L'unité Expertise est stable (+9 K€). Mi 2024, la nouvelle convention programme signée avec l'AFD "FRESH (Favoriser les rénovations pour l'efficacité énergétique dans l'habitat en climats chauds) a pu démarrer pour 28 mois. Le contrat pour le projet HASKE au Niger sur la cuisson durable financée par la Banque Mondiale n'a finalement été signé qu'en décembre 2024.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

En 2024, pour mettre en œuvre ses projets de développement, dans ses différents bureaux localisés au Cambodge, au Mali, au Maroc, en Mongolie, au Myanmar et au Tadjikistan plus celui de son siège à Aubagne en France, le Geres a employé :

- 158 collaboratrices et collaborateurs directs (79 femmes et 79 hommes) :
- 41 personnes travaillant en France, 2 salariés en Belgique et 1 détachée de France en
- 114 personnes travaillant à l'étranger (hors UE) dont :
 - 103 contrats locaux
 - 11 contrats en expatriation dont 6 CDDU, 4 contrats sous régionaux et 1

En plus de ces collaboratrices et collaborateurs, le Geres met en œuvre ces activités avec le concours de partenaires opérateurs en France et dans les différents pays d'intervention. Cette "délégation" sous forme de partenariat est chiffrée à 939 K€ (cf. Ann 5 CROD 2024-2023) soit 16% de nos activités "mission sociale."

RESSOURCES

Les ressources effectives d'activité s'élèvent à 7,0 M€ en 2024, en augmentation de 309 K€ (+5%) par rapport à 2023.

Les subventions représentent 90% des ressources effectives d'activité, contre 87% un an plus tôt. La part des subventions privées y est de 13%, comme en 2023. Les ventes de crédits carbone sont en forte diminution à 61 K€ tout le stock n'ayant pas été vendu.

Le chiffre d'affaires représenté par les prestations de service est stable (+22 K€). La recherche-action sur l'implication des ménages dans la transition énergétique démarrée en 2022 s'est poursuivie en 2023. Menée par GEM en collaboration avec une doctorante, elle est financée en partie par GRDF. Le contrat signé avec l'agence ANERSOL financée par la Banque Mondiale n'a été signé qu'en décembre 2024.

Les dons manuels issus de la générosité du public sont stables (+1 K€).

Les autres produits (653 K€) sont en diminution (-169 K€, -21%) en raison de la baisse des reprises de provision (-88 K€) et reports en fonds dédiés (-45 K€). A noter que les **autres produits d'activité** baissent de 14 K€. Les produits financiers sont en nette hausse (+36K€) en raison des intérêts générés par divers placements et de gains de change (+95 K€), ils compensent en partie la diminution des revenus liés à la mobilisation de entreprises (- 131 K€).

ANNEXE 1

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des provisions

L'évolution des provisions sur l'année 2023 concerne :

- Une dotation de provision pour risque de non-cofinancement de certains projets et une reprise pour les projets pour lesquels ce risque a disparu (projets terminés et/ou cofinancements obtenus)
- L'augmentation de la provision pour fin de carrière qui concerne les salariés âgés de plus de 50 ans et justifiant de plus de 5 ans d'ancienneté, (ré-évaluation annuelle des droits liés au départ à la retraite)
- L'augmentation de la provision pour risque d'inventus des stocks de crédits carbone en relation avec l'augmentation des stocks.
- Une provision liée à une créance détenue en monnaie étrangère sur laquelle existe une perte latente de change en raison de l'évolution du taux de change au 31/12/2022. La reprise concerne une subvention qui s'est achevée en 2024 et pour lequel il n'existe plus de risque de perte de change.
- Une provision pour dépréciation pour une créance détenue sur un de nos partenaires au Mali.

Etat des provisions

Provisions	Montant 01/01/24	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/24
Provisions pour litiges	117 930	0	0	117 930
<i>Provision dette Nexus</i>	117 930			117 930
Provisions pour risques	392 303	191 619	109 988	473 934
<i>Provision risque inventus stock crédits carbone</i>	128 360	36 403	15 670	149 094
<i>Provision risque cofinancement projets</i>	222 770	155 215	80 532	297 453
<i>Autres provisions pour risque</i>	41 174	0	13 787	27 387
Autres provisions	354 407	17 802	196 084	176 125
<i>Provision fin de carrière</i>	47 698	12 216		59 914
<i>Provision pour charges chantiers stratégiques et autres</i>	143 280		35 683	107 597
<i>Provision pour perte de change</i>	163 429	5 586	160 402	8 614
TOTAL	864 640	209 421	306 072	767 989

Provisions pour dépréciation	Montant 01/01/24	Augmentation dotation	Diminution reprise	Montant 31/12/24
Autres provisions pour dépréciation	30 325	18 200	5 325	43 200
<i>Provision pour dépréciation créance partenaire malien</i>	25 000	0		25 000
<i>Provision pour dépréciation encours prestation de service</i>	5 325		5 325	0
<i>Provision pour dépréciation créance partenaire malien</i>	0	18 200	0	18 200
TOTAL	30 325	18 200	5 325	43 200

Portefeuille des Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement (VMP) ont été évaluées à leur coût d'acquisition (hors frais bancaires). En cas de cession de titres de même nature, la méthode de valorisation des VMP est la méthode FIFO (First In First Out). Dans le cas de moins value latente pour certaines valeurs, il est décidé de ne pas provisionner la dépréciation tant que la vente n'est pas effective.

	Date d'achat	Prix d'achat	cours au 31/12/24	plus ou moins value
TOTAL VMP		-	-	0

ANNEXE 1 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Tableau de suivi des fonds dédiés sur autres ressources

Nature du projet	Analytique	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
Fonds Dédié Kh Beef	P019	178 054			178 054
Coordination GAO	C009	22 436			22 436
Coordination GEX	C002	6 441			6 441
Coordination GCA	C004	5 624			5 624
Intérêt collectif	C003	11 581			11 581
Coordination GSEA	C016	5 283			5 283
Précarité Energétique	P234	41 840	31 285		10 555
Fonds Dédié Wassa	C011	89 402		12 733	102 135
Fonds Collectes projet	F005	29 876		2 000	31 876
Fonds Facilitation GMN	C007			3 632	3 632
TOTAL		390 536	31 285	18 365	377 616

ANNEXE 2

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Pour les immobilisations amortissables, la valeur nette comptable à fin d'exercice correspond à la valeur actuelle à fin d'exercice, il n'y a pas de plus value ou moins value constatée.

Etat des immobilisations

	Valeur brute 01/01/24	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales	74 824		2 979
Matériel de transport	0		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	65 195		6 508
Logiciels	40 767		
Prêts, autres immobilisations financières	322 955		6 889
TOTAL GENERAL	503 741	0	16 376

	Diminutions		Valeur brute 31/12/24	Réévaluation Valeur
	Poste à Poste	Cessions, HS		
Installations générales			77 803	77 803
Matériel de transport			0	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			71 702	71 702
Logiciels			40 767	40 767
Prêts, autres immobilisations financières			329 844	329 844
TOTAL GENERAL	0	0	520 117	520 117

Etat des amortissements

Le processus de correction et de l'évaluation des actifs utilisé est la méthode de l'amortissement linéaire pour les biens de l'association sur une durée de 2 à 5 ans.

	Montant 01/01/24	Dotations	Diminution reprises	Montant 31/12/24
Installations générales	70 298	1 616		71 915
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	50 113	9 826		59 938
Logiciels	18 123	8 771		26 894
TOTAL GENERAL	138 534	20 213	0	158 747

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amort. Dégressifs	Amort. Exceptionnels	Amort. Dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Installations générales	1 616				
Matériel de transport	0				
Matériel de bureau et info.	9 826				
Logiciels	8 771				
TOTAL GENERAL	20 213	0	0	0	0

ANNEXE 3

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Crédit Carbone

Dans le cadre des activités, il est généré des Unités de Réductions d'émissions vérifiées (VER - Verified Emissions Reductions), dits *Crédits Carbone*, qui sont négociés sur le marché carbone volontaire.

Comptabilisation et évaluation des stocks: Crédits Carbone et prestations de service

Conformément à la réglementation définie par l'ANC en mai 2012, les crédits carbonés vérifiés et inscrits sur un registre externe sont comptabilisés en stock de produits finis dans le secteur non lucratif, puis transférés en stock de marchandises dans le secteur lucratif pour leur vente.

Les stocks de crédits carbone sont valorisés à leur coût de revient.

Les prestations de service en cours sont valorisées au prorata de leur niveau de réalisation ou d'avancement.

Etat des stocks

Nature du projet	Analytique	Encours de stock au 01/01/2024	Sorties de stock au cours de l'exercice	Entrées de stock au cours de l'exercice	Encours de stock au 31/12/2024
PRESTATIONS DE SERVICES EN COURS		37 957	37 957	65 195	0
Erilia	P057L9	5 325	5 325		0
ADEME	P135L9992	19 818	19 818		0
FRES YELEN	P135L9995	7 900	7 900		0
FRES YELEN	P135L9996	2 748	2 748		0
FORMATION CLIMAT HI	P135L9998	2 167	2 167		0
STOCKS DE PRODUITS encours		128 360	52 662	40 854	116 552
Stock crédits carbone Mall	C011N	128 360	52 662	40 854	116 552
STOCKS DE PRODUITS FINIS		0	20 120	52 662	32 541
Stock crédits carbone Wassa vintage 2018-2019	C011N	0	20 120	52 662	32 541
TOTAL		166 317	110 739	158 710	149 094

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etats des échéances de créances et de dettes

Etat des créances	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances de l'actif immobilisé:			
Autres participations	321 994		321 994
Autres immobilisations financières	7 851		7 851
Créances de l'actif circulant:			
Clients et comptes rattachés	54 354	54 354	
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Produits à recevoir (voir détail ci-après)	71 130	71 130	
Créances Bailleurs Publics	14 239 157	6 545 434	7 693 724
Créances Bailleurs Privés	917 118	421 579	495 539
Créances Antennes GERES Terrain	39 568	39 568	
Autres créances	80 070	80 070	
Charges constatées d'avance (voir détail ci-après)	19 026	19 026	
TOTAL	15 750 269	7 231 163	8 519 107

Etat des dettes	Montant brut	à 1 an	de 1 à 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont:			
- à 2 ans au maximum à l'origine	0	0	
- à plus de 2 ans à l'origine			
Fournisseurs & comptes rattachés	292 678	292 678	
Personnel et comptes rattachés	140 948	140 948	
Sécurité sociale & autres org. sociaux	169 834	169 834	
Impôts & taxes	31 333	31 333	
Produits constatés d'avance (voir détail ci-après)	16 541 151	7 597 181	8 943 970
Créditeurs divers	5 160 883	5 160 883	
TOTAL	22 336 828	13 392 858	8 943 970

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Provision pour congés payés et récup	140 943
Provision pour charges sociales sur congés payés et récup	42 974
Divers charges à payer	17 903
Factures non parvenues	25 212
TOTAL	227 033

Montant des produits à recevoir	Montant
M/2025-002-011 NEXUS 2024 Debt Interest	2 356
PAR 2024 GRDF	31 643
Collectes privées	188
TOTAL	34 187

Charges & produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant		
DEEPL	P303	abrt HHE 25/1/24-24/1/25	18,90
DEEPL	P303	abrt MAS 19/1/24-18/1/25	27,94
Somgaz	G001	Evénement du 03/2024-03/2025	41,52
GRAVITY FORMS	F012	developper annuel	66,30
OVH.COM	F004	Hebergement 5/3/24-4/3/25	16,16
ZOOM	G003	ZOOM licences zoom	7,56
ZOOM	C003	ZOOM licences zoom	30,64
ZOOM	C002	ZOOM licences zoom	30,64
ZOOM	C014	ZOOM licences zoom	30,64
EDITION DANDELION	F004	abrt Jans magazin	52,02
HOOTSUITE	F004	abrt 16/3/2024-17/3/2025	293,74
HOOTSUITE	F004	abrt 16/3/2024-17/3/2025	-236,88
OZ SWITCH	F012	hebjgt web 12 mois	28,25
MUNDO	C018	ackage 50 1/2/24-31/1/25	69,86
GANDINET	F012	enouvel 3 ans 5/24-5/27	200,58
elzon sarl	C011	licence AV Mail 1 an	57,36
elzon sarl	C011	licence AV Mail	34,05
elzon sarl	C011	licence pleine AV Mail	35,85
HOLASPIRIT	C014	27/2/24-27/2/25	105,86
SUSTAINCERT	C011	platform 3/7/24-2/7/25	816,41
OVH.COM	F012	25/9/24-24/9/25	38,07
OVH.COM	F005	loveplus 7/6-6/6/25 HQ	6,68
OVH.COM	F005	Hbjgt CO2col 1/6-31/5/25	32,59
CYBERGHOST	F012	VPN 2 ans	44,80
elzon sarl	F012	HQ re-abrt 3 ans	253,85
elzon sarl	C014	GFR re-abrt 3 ans	253,85
elzon sarl	F012	HQ re-abrt 3 ans	177,70
elzon sarl	G002	GEX re-abrt 1 an	32,42
EURECIA	F007	abrt 8/9/2024-7/9/2025	7 602,16
OVH	P299	heb 12 mois 9/24-9/25	31,54
OVH	P299	heb 12 mois 9/24-9/25	31,54
OVH	C014	12 mois 9/24-9/25	6,22
OVH	P299	heb 12 mois 9/24-9/25	10,38
OVH	F012	heb 12 mois 9/24-9/25	6,86
Testo licence	P287	licence 12 mois	436,90
OVH	F005	ouvel CO2 4/10/24-3/10/25	9,81
La Bureaufeque	C001	contrat 11/24-11/25	647,74
EDITIONS TISSOT	F007	abrt 28/1/25-27/1/26	896,96
Piney Bowes	C001	22/08/2024-21/08/2025	282,25
TISSOT	F007	abrt 29/11/24-28/11/25	64,38
OVH	F012	geres.eu+NDD infoCC 11/24-25	144,78
OVH	P315	geres.eu+NDD infoCC 11/24-25	14,94
EURAFRIQUE	C017	PAR PNH+CDG 20/12-4/1/25	311,07
EURAFRIQUE	C017	OUM PNH+CDG 20/12-4/1/25	311,07
JOB THAT MAK	F007	abrt 27/11/24-27/11/25	867,95
SENDINBLUE	F004	abrt 08/11/24-08/11/25	1 756,78
Enercoop	C001	16/10-24-15/02/25	14,96
Enercoop	C001	16/10-24-15/02/25	19,53
Enercoop	C001	18/10/24-17/02/25	15,63
Enercoop	C001	18/10/24-17/02/25	21,91
Enercoop	C001	18/10/24-17/02/25	334,90
Geenke	C001	copieur C3622 1TR.25	334,60
Geenke	C001	copieur C3520 1TR.25	334,60
FREE	P311	abrt 20/12/24-19/01/25	1,20
elzon	P303	Bémin 1 an	72,52
GARMIN	C002	flex plan 21/1/24-20/01/25	2,90
ESSAFI	P290	presta 9/12/24-8/1/25	128,33
ESSAFI	P303	resta 9/12/24-8/1/25	128,33
SFR	P303	presta 9/12/24-8/1/25	256,67
ADOBE creative	F007	abrt 16/12/24-15/01/25	8,86
ADOBE stock	F004	14/1/24-13/01/25	26,80
BOUYGUES	F004	20/12/24-19/01/25	21,59
ZOOM	F004	16/12/24-15/01/25	6,53
ZOOM	G003	5/1/24-4/1/25	5,33
EURAFRIQUE	P303	MCO CDG-CMB 26/1-2/2/25	1 021,15
OVH.COM	F012	abrt 11/2024-11/2025	32,62
OVH.COM	P315	abrt 11/2024-11/2025	13,74
OVH.COM	F005	abrt 11/2024-11/2025	160,23
Chambersign	F006	3 ans	245,09
evernote	P303	brt annuel	22,83
EDITIONS TISSOT	F007	abrt 11/24-11/25	108,36
TOTAL			19 026 €

ANNEXE 4

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Produits constatés d'avance				Montant	2024	+1 AN
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPEMENT	31/12/2024	AFD	PCA 2024 AFD CZZ 3526 01 D	539 258,60	354 593	184 666
	31/12/2024	AFD	PCA 2024 AFD CZZ3800 01 Y	1 758 232,54	809 625	948 608
	31/12/2024	AFD	PCA 2024 AFD Conv Parten GRET	4 977,11	4 977	0
	31/12/2024	AFD	PCA 2024 AFD FAME CZZ3256	3 254 433,12	1 253 309	2 001 124
UNION EUROPEENNE	31/12/2024	UE	PCA 2024 Conv Parten LP 17012024	14 707	14 707	0
	31/12/2024	UE	PCA 2024 UE Conv n°2024 / 454-909	4 937 139,94	2 158 121	2 779 019
	31/12/2024	UE	PCA 2024 UE ACA/2021/428-658	1 061 452,59	651 440	410 013
	31/12/2024	UE	PCA 2024 p220022-1027	164 725,22	120 660	44 065
CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2024	UE	PCA 2024 UE Euro-MED0200865	188 257,89	64 783	123 475
	31/12/2024	UE	PCA 2024 UE / GRET NDICT ASIA 2023	2 913 279	964 815	1 948 463
	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA CDG.P268N9.CR PACA	17 764,99	17 765	0
	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA Conv 2023_04949	22 215,93	9 790	12 426
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA Conv* 2022-13313	17 373,89	6 015	11 359
	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA Conv 2023_05675	42 951,09	42 951	0
	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA Conv 2023_03456	107 098,25	86 589	20 509
	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA 2023_03619	68 999,00	68 999	0
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2024	CR SUD	PCA 2024 CR PACA Conv 2024_01125	9 243	9 243	0
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME 2106D0019	2 275,83	2 276	0
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME 4PAD0254	50 451,00	30 683	19 768
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME Conv 23PAD0038	65 503,19	65 503	0
ADEME PROVENCE ALPES COTES D'AZUR	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME Conv 23PAD0207	138 099,55	126 768	11 332
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME Conv 23PAD0164	141 248,43	47 083	94 166
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME Conv Part.	30 797,19	19 491	11 306
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME 23PAD0458	134 185,11	65 606	68 579
AUTRES BAILLEURS PUBLICS	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME Conv Part.	206 342,96	85 911	120 432
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME Inter Z3EID0007	2 812,50	2 813	0
	31/12/2024	ADEME	PCA 2024 ADEME 2418D0046	45 791	45 791	0
	31/12/2024	ASDI	PCA 2024 ASDI 15449	6 156,13	6 156	0
AUTRES BAILLEURS PUBLICS	31/12/2024	CIFRE	PCA 2024 CIFRE	11 900,00	11 900	0
	31/12/2024	Ville de Marseille	PCA 2024 Ville Mars Conv 2024/81116	52 030,14	52 030	0
	31/12/2024	Divers	PCA 2024 Consortium Conv.	7 934	7 934	0
	DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2024	CMA CGM	PCA 2024 CMA CGM M/2304.020	8 687,00	8 687
31/12/2024		ASAOK	PCA 2024 ASAOK	7 317,00	7 317	0
31/12/2024		NEXANS	PCA 2024 Nexans S/N	35 000,00	35 000	0
31/12/2024		SYNERGIE	PCA 2024 SYNERGIE R CPART 11/7/24	25 000,00	25 000	0
DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2024	Fondation Abbé Pierre	PCA 2024 FAP Avenant Conv 20/4/24	25 000,00	25 000	0
	31/12/2024	CARITAS	PCA 2024 CARITAS p220022-1027	42 461,31	30 165	12 296
	31/12/2024	REKEL	PCA 2024 REKEL CDG2206.CONV01	10 085,01	10 085	0
	31/12/2024	Fondation Abbé Pierre	PCA 2024 FAP 24/51/AF/064	119 554,00	93 669	25 885
DIVERS BAILLEURS PRIVES	31/12/2024	GRDF SA	PCA 2024 GRDF Conv Part.	11 000,00	11 000	0
	31/12/2024	GRTGAZ	PCA 2024 GRTGAZ Conv Part.	8 205,00	8 205	0
	31/12/2024	ENERGIE SOLIDAIRE	PCA 2024 ENERGIE SOL Conv mécénat d	42 974,19	17 536	25 438
	31/12/2024	VALOREM	PCA 2024 VALOREM WFC	128 923,56	57 881	71 043
TOTAL	31/12/2024	GRDF SA	PCA 2024 GRDF Conv Part.	15 000,00	15 000	0
	31/12/2024	F3E	PCA 2024 F3E CPART 24/5/24	30 207,77	30 208	0
	31/12/2024	Fondation Michelham	PCA 2024 Fondation michelham	26 000,00	26 000	0
				16 553 051	7 609 081	8 943 970

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS	Emplois de 2024 = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2024		RESSOURCES	Ressources collectées sur 2024 = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2024
1- MISSIONS SOCIALES	5 796 687	80 815	100%			
1.1 Réalisées en France	819 813	41 083	51%		80 815	80 815
- Actions réalisées directement en France	819 813	41 083			80 815	80 815
1.2 Réalisées à l'étranger	4 976 873	39 732	49%			
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	151 309	-				
- Actions réalisées directement en Europe	2 622 932	-				
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	1 057 328	-				
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	905 402	-				
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	239 902	-				
2 979	234 675	39 732	0%			
6 508	52 784	-				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	181 891	-				
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	855 005	-				
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	118 979	-				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	304 404	-				
3.1 Direction générale	139 601	-				
3.2 Direction administrative et financière et des services informatiques	150 559	-				
3.3 Direction de la communication	82 972	-				
3.4 Qualité et partenariat	58 540	-				
3.5 Frais généraux						
3.6 Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)						
4- ACTIVITES LUCRATIVES	199 310					
4.1 Réalisées en France	117 300					
- Actions réalisées en France	117 300					
4.1 Réalisées à l'étranger	82 010					
- Actions réalisées en Afrique de l'Ouest	70 642					
- Actions réalisées en Asie du Sud-Est						
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	35					
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	11 334					
- Actions réalisées directement au Maroc						
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	7 085 678				6 984 907	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	247 834				306 072	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	18 365				31 285	
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE ECRITURES DE STOCKS					46 836	
V- TOTAL GENERAL	7 351 877,39				7 351 876,96	80 815
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public						
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public						
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		80 815				80 815
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Missions sociales						
Frais de recherche de fonds						
Frais de fonctionnement et autres charges						
Total						Total

ANNEXE 5

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat par Origine et Destination

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N 2024		EXERCICE N-1 2023	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	83 955	83 955	84 148	84 148
1.1 Cotisations sans contrepartie	3 140	3 140	4 240	4 240
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	80 815	80 815	79 334	79 334
- Dons manuels affectés	-	-	574	574
- Legs et autres libéralités non affectés				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 368 462		1 568 349	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parainage des entreprises	114 522		246 192	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	798 756		777 538	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	455 183		544 619	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	5 515 267		5 075 607	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	306 072		394 069	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	31 285		75 898	
TOTAL	7 305 041	83 955	7 198 071	84 148
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	5 995 997	80 815	5 726 042	49 364
1.1 Réalisées en France	937 113		1 136 635	
- Actions réalisées par l'organisme	890 594	41 083	901 222	9 664
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant en France	46 519		235 413	
1.2 Réalisées à l'étranger	5 058 884		4 589 407	
- Actions réalisées par l'organisme	4 166 017	39 732	4 047 494	39 700
- Versements à un organisme central ou à autres organismes agissant à l'étranger	892 866		541 913	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	234 675		223 090	574
3.1 Frais d'appel à la générosité du public	52 784		71 072	
3.2 Frais de recherche d'autres ressources	181 891		152 018	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	840 571	3 140	790 103	4 335
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	247 834		290 962	
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	14 435		533	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	18 365		97 558	29 876
TOTAL	7 351 877	83 955	7 128 289	84 148
EXCEDENT OU DEFICIT	- 46 837	-	69 782	-

ANNEXE 5 bis

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (Loi n°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N 2024	EXERCICE N-1 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N 2024	EXERCICE N-1 2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	80 815	49 364	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	80 815	84 148
1.1 Réalisées en France	41 083	9 664	1.1 Cotisations sans contrepartie		4 240
- Actions réalisées directement en France	41 083	9 664	1.2 Dons, legs et mécénat		
			- Dons manuels non affectés	80 815	79 334
1.2 Réalisées à l'étranger	39 732	39 700	- Dons manuels affectés		574
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	-	-	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement en Europe	-	-	- Mécénat		
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	-	7 649	1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	-	32 051			
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	39 732	-			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	574			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	574			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		4 335			
TOTAL DES EMPLOIS	80 815	54 273	TOTAL DES RESSOURCES	80 815	84 148
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	29 876	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	80 815	84 148	TOTAL	80 815	84 148

Commentaires sur le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

- Tous les dons manuels en 2024 étaient non affectés : ils ont été consacrés à des missions sociales en France où à l'étranger (Asie du Sud Est)

ANNEXE 5 Tierce

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU CROD

PRODUITS PAR ORIGINE

2.4 Autres produits non liés à la générosité du public

Parmi ces produits, se retrouvent les produits fiscalisés qui correspondent aux détails ci-dessous

	2024	2023
- Vente de crédits carbone	61 224 €	269 006 €
- Vente de prestations de services en France	154 868 €	121 656 €
- Vente de prestations de services à l'étranger	41 266 €	52 684 €
- Produits exceptionnels	- €	- €
- Produits des activités annexes et remboursement de frais	39 163 €	2 890 €
- Régularisation des produits	12 911 €	6 451 €
- Produits financiers	2 548 €	2 384 €
- Ecritures de Stock	17 223 €	5 084 €
	294 757 €	460 154 €

- Les ventes de crédit carbone sont en très forte baisse en raison d'une vente importante réalisée en 2023 qui n'a pu être renouvelée en 2024. Les autres produits n'appellent pas de commentaire particulier

CHARGES PAR DESTINATION

1- MISSIONS SOCIALES

1.2 Réalisées à l'étranger

- Les missions réalisées à l'étranger se répartissent ainsi selon les régions d'intervention du Geres

	2024	2023
- Actions réalisées directement au Maroc et en Tunisie	151 309 €	263 004 €
- Actions réalisées directement en Europe	- €	- €
- Actions réalisées directement en Afrique de l'Ouest	2 622 932 €	1 978 816 €
- Actions réalisées directement en Asie Centrale	1 057 328 €	1 214 931 €
- Actions réalisées directement en Asie du Sud-Est	905 402 €	699 496 €
- Actions réalisées directement dans Divers Pays Etranger	239 902 €	229 760 €
Produits fiscalisés		
- Actions réalisées à l'étranger	82 010 €	203 399 €
	5 058 884 €	4 589 407 €

3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Principes et Détail pour la détermination des dépenses valorisées en "Frais de Fonctionnement"

Les frais de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élèvent à : **855 005 €**

Ils correspondent aux dépenses suivantes :

- Coûts salariaux des personnels travaillant au sein des services suivants : Direction générale, Direction administrative et financière et des services informatiques (à l'exception des contrôleurs de gestion dont les coûts sont pris en charge directement par les projets dont ils ont la responsabilité), Direction de la communication, Service Qualité et partenariat.
- Les frais de déplacements, de formations ou tout autre frais engagés par les personnels de ces différents services sont aussi rattachés aux coûts de leurs services.
- Les frais généraux représentent les frais de loyer de notre bureau à Aubagne ainsi que les frais liés à ce bureau (charges locatives, entretiens, chauffage, électricité...). Sont aussi comptabilisés au sein des frais généraux les frais de fournitures, les frais de téléphonie et d'internet, les frais financiers....
- Les frais liés à la représentation du Personnel (Comité Social et Economique, CSE), ceux liés au fonctionnement de l'association (frais liés à l'organisation des Conseils d'Administration, de l'Assemblée Générale Annuelle), les frais liés à l'organisation des séminaires sont aussi constitutifs des frais de fonctionnement du Geres.

Les frais par service sont les suivants :

	2024	2023
Direction générale	118 979 €	97 837 €
Direction administrative et financière et des services informatiques	304 404 €	270 368 €
Direction de la communication	139 601 €	94 300 €
Qualité et partenariat	- €	- €
Direction des ressources humaines	150 559 €	177 608 €
Frais généraux	82 922 €	82 466 €
Divers (Comité d'entreprise, séminaire stratégique annuel, etc.)	58 540 €	68 058 €
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	855 005 €	790 636 €

Les frais de fonctionnement sont en augmentation (+64 K€) après la baisse de 2023 (-23 K€, -3%). Cette augmentation est liée à celle des frais de recherche de fonds (+12 K€), en accord avec notre stratégie et des frais de fonctionnement (+64 K€, +8%). Ces derniers avaient toutefois diminué de 23 K€ en 2023. L'augmentation est principalement due à des dépenses non récurrentes liées à des prestations sur des éléments de stratégie qui ont démarré en 2024 et qui se poursuivront pour certains en 2025

ANNEXE 6

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (art. 432-22)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
Fonds propres sans droit de reprise	1 504 609		69 782						1 574 391	
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à Nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	69 782		69 782	-			- 46 836			- 46 836
Dotations consommables										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL	1 574 391		-	-	-	-	- 46 836		-	1 527 555

ANNEXE 7

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**Charges exceptionnelles**

Les charges exceptionnelles comptabilisées en 2024 s'élèvent à :	21 338,12 €	
Elles sont constituées de :		
- un écart de caisse dans notre antenne du Bénin		474,12 €
- une annulation d'un erreur de l'exercice 2023		20 000,00 €
		864,00 €
- diverses régularisations		21 338,12 €

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels comptabilisés en 2023 s'élèvent à :	201,98 €	
Ils correspondent à :		
- divers écarts		201,98 €
		201,98 €

ANNEXE 8

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Honoraires versés au Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en 2024 correspondent :
- à la mission légale sur les comptes annuels pour un montant de 13.200 euros

ANNEXE 9

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants du GERES, membres du Conseil d'Administration, ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte, que ce soit sous forme d'honoraires, de prestations ou de salaires.

Au 31/12/2024, il n'existe aucune convention règlementée en vigueur au GERES.

Leurs éventuels frais de transport, de restauration et d'hébergement occasionnés ponctuellement par l'exercice de leur fonction, sont pris en charge sur justificatifs selon la politique de déplacement en vigueur au GERES.

ANNEXE 10

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Provisions pour charges

Au 01/01/2023 ces provisions totalisaient 44.311 € pour des chantiers SAF (22.656€) et RH (7.535€) pour amélioration des outils ainsi que pour un chantier stratégique Geres pour 14.120 €.

En 2024, des reprises ont été effectuées pour ces 3 chantiers à hauteur des dépenses engagées et des amortissements comptabilisés pour les dépenses qui ont été immobilisées. Les reprises totales sont de : 34.589 €

Par ailleurs, les provision dotées en 2023 pour couvrir d'une part les charges à venir des travaux et frais de déménagement du bureau du Geres (63.880€) et d'autre part une mise en demeure de la part d'un organisme (33.995,36€) ont été maintenues.

ANNEXE 11

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Fonds dédiés

Le Conseil d'administration dans sa réunion du 25 mars 2023 a décidé de ne plus doter les excédents dégagés par les régions du Geres aux fonds dédiés "d'intérêt collectif" et "d'intérêt régional" à partir de la clôture des comptes au 31/12/2022.

En 2024, aucune dotation n'a donc été faite sur ces comptes comme en 2023. Aucun mouvement n'a été enregistré en 2024 sur ces comptes

D'autre part, les mouvements suivants sont à noter :

- Affectation au Fonds "Wassa" crée en 2020 pour y doter 75% des excédents dégagés par la vente des crédits carbone du Mali et dédiés au développement de la finance carbone au Mali, conformément à l'accord entre la Direction Geres et la Direction Régionale, montant doté en 2024 : 12.732,97€.

- Le fonds dédié précarité a été utilisé à hauteur de 31.285,09€ à hauteur des dépenses utilisées en 2024 pour le programme Précarité Energétique en Region Sud.

- Le Fonds dédié "collecte" a été doté de 2.000€ pour le solde d'un don d'une entreprise en 2024 qui n'a pas été utilisé et qui le sera en 2025.

- Un fonds dédié "Fonds de Facilitation" a été crée pour y doter les intérêts produits par un compte à terme en Mongolie pour financer un fonds destiné à des bons emprunteurs dans le cadre de notre projet à Ulaan Bator. Le montant doté en 2024 s'élève à 3.632,38 €

ANNEXE 12

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions (article 431-9 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

Les subventions et concours publics comptabilisés au compte de résultat sont des subventions qui sont octroyées au Geres pour la mise en œuvre de projets entrant dans notre objet social. Elles sont octroyées par les catégories d'autorités administratives :

Evolution des subventions publiques					
	2020	2021	2022	2023	2024
Union Européenne	735 398	1 047 629	1 185 312	1 040 656	1 367 010
AFD	2 043 669	2 044 577	3 368 338	1 496 646	1 087 714
ADEME	351 227	428 438	392 675	606 755	356 285
Autre coopération internationale	2 539 706	2 402 506	2 229 174	1 692 327	2 490 824
Collectivités territoriales	201 418	210 323	244 804	202 435	163 932
Autres bailleurs publics	18 570	30 133	32 476	36 788	82 850
TOTAL	5 889 988	6 163 606	7 452 779	5 075 607	5 548 616
Union Européenne	12,49%	17,00%	15,90%	20,50%	26,93%
AFD	34,70%	33,17%	45,20%	29,49%	21,43%
ADEME	5,96%	6,95%	5,27%	11,95%	7,02%
Autre coopération internationale	43,12%	38,98%	29,91%	33,34%	49,07%
Collectivités territoriales	3,42%	3,41%	3,28%	3,99%	3,23%
Autres bailleurs publics	0,32%	0,49%	0,44%	0,72%	1,63%
TOTAL (%)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Contributions volontaires (article 431-10 du règlement 2018-06 du 5/12/2018)

En 2024, il n'a pas été comptabilisé des contributions volontaires au compte de résultat. Le Geres comptabilise les contributions volontaires qui sont valorisées dans les projets de développement mis en œuvre.

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes
ZI ATHELIA IV
Le Forum Bât A
515 AVENUE DE LA TRAMONTANE
13600 LA CIOTAT

R A P P O R T
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Geres
2 COURS MARECHAL FOCH
13400 AUBAGNE

EXERCICE : 01/01/2024 - 31/12/2024

Association Geres

Siège social : 2 Cours Maréchal Foch – 13400 Aubagne

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'association Geres

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il m'appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article R.612-5 du Code de commerce.

Fait à La Ciotat, le 16 juin 2025

Bruno LLINAS
Commissaire aux Comptes

